

**MAIRIE DE
LARGEASSE**

DEUX-SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille dix huit,
Le mercredi 21 mars à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 12/03/2018

PRESENTS : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,
MM. DAVID, BAUDOUIN, BONNET, HILKER, Mmes FAZILLEAUD, SAUVETRE e
GILLES, MM. JARRY D. , JARRY O. et ROUILLIER.

M. le Maire fait part au Conseil qu'il est nécessaire d'augmenter les loyers
de la résidence Bellevue.

Le conseil municipal, après discussion, vote à l'unanimité l'augmentation
des loyers à compter du 1er Avril 2018 de 4€ chacun comme suit:


- T2 de 36m² : 354€ et 77€ de charges par mois,
- T2 de 39m² : 364€ et 77€ de charges par mois,
- T3 de 46m² : 404€ et 77€ de charges par mois.

Objet :

**Loyers de la
résidence Bellevue**

Pour Copie conforme,
En mairie, le 22 mars 2018

Le Maire,


Jean-Jacques GROLLEAU



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou Sous-Préfecture
Le :

Transmis et rendu
exécutoire à la Sous-
Préfecture le

Publié ou Notifié
Le

REÇU EN PREFECTURE

le 30/04/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-079-217901479-20180321-2018_CH2103